

PROJET PEDAGOGIQUE



2010-2011

Accueil de loisirs

« ...En Ré Mineur ! »

Sommaire

I- Descriptif de l'accueil de loisirs

II- Rappel des principaux éléments du Projet Educatif de l'organisateur

III- Objectifs généraux et opérationnels de l'accueil

IV- Organisation de la vie quotidienne et fonctionnement de l'accueil

V- L'équipe d'animation

VI- Evaluation de l'accueil

VII- Annexes :

→ Evaluation à donner aux enfants et parents en décembre et juin

→ Projets de l'année (Périscolaire, Mercredis, Stages)

Descriptif de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs « ...En Ré Mineur ! » se trouve sur la commune de Rivedoux-Plage sur l'île de Ré (environ 2000 habitants). Il est installé dans les locaux du Groupe Scolaire de la commune. Il est donc ancré dans un cadre sécurisé familial des enfants. Il peut accueillir des enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs a donc accès à :

- Une salle avec jeux, livres, matériel pour les activités,...
- Cour intérieure de l'école avec le préau, la structure de jeux, paniers de basket, buts de football (avec marquage au sol)
- Salle de sieste de l'école maternelle (avec matelas, draps et couvertures)
- Sanitaires
- Cuisine et ses équipements (frigo, four, évier,...)
- Salle informatique (ordinateurs et imprimante)
- Salle de restauration pour les mercredis et vacances scolaires
- Local des petits avec jeux, matériel, livres et ses sanitaires
- Bureau pour la direction
- Aux environs proches : plage, centre ville, aires de jeux (pour + de 6 ans et – de 6 ans), forêt,...

I- Rappel des principaux éléments du Projet Educatif de l'organisateur

L'organisateur de l'accueil de loisirs est la maire de la commune : M. Patrice RAFFARIN

Coordonnées :



Mairie de Rivedoux-Plage

40 avenue Gustave Perreau

17940 Rivedoux-Plage

Tel : 05.46.09.39.39 Fax : 05.46.09.39.30

L'organisateur souhaite offrir un service de qualité en organisant des périodes de loisirs et de vacances accessibles à tous. De plus, il souhaite proposer une action éducative en complément de l'école tout en favorisant le développement local.

Ainsi, l'organisateur se donne comme **objectifs fondamentaux** de :

- Répondre aux attentes et à la demande des parents en offrant **un lieu d'échange et d'écoute**
- Permettre un **relai entre l'école et les parents** par l'intermédiaire des animateurs
- Donner la possibilité aux enfants de **connaître leur patrimoine** et leur espace de vie et ainsi les **sensibiliser à leur environnement**
- Rendre l'enfant **acteur de ses loisirs** en lui proposant des activités de loisirs à visées éducatives et ludiques, tout en favorisant ses prises d'initiative et son implication
- Proposer à l'enfant un **cadre sécurisé et sécurisant** dans lequel il peut s'épanouir selon son âge, son rythme de vie et ses envies

II- Objectifs généraux et opérationnels de l'accueil

Le fait de fréquenter un accueil de loisirs, de vivre en collectivité développe chez les enfants de nombreuses valeurs. L'équipe d'animation organise ses activités en fonction de celles-ci. Développer chez les enfants, dès le plus jeune âge la solidarité, la mixité, l'épanouissement et le respect de la nature sont nos priorités. Ces valeurs se déclinent en objectifs sur lesquels le projet d'animation de l'équipe pédagogique se base.

→ Sociabiliser et responsabiliser l'enfant

L'équipe doit permettre à l'enfant de s'intégrer dans une équipe, un groupe en écoutant les autres et en partageant ses idées tout en respectant les valeurs de chaque individu. Chacun doit trouver sa place et se sentir libre de penser et faire ses choix .

- Apprendre à mettre en place des règles de vie collective et respecter celles instaurées
- Développer une forme de tutorat dans le groupe
- Mettre l'accent sur les initiatives positives
- Stimuler les échanges entre enfants
- Développer les activités manuelles, sportives et culturelles de type coopératif

→ Accompagner l'enfant dans son autonomie

L'enfant doit apprendre à se prendre en charge, à évaluer ses besoins et ses envies. Il faut donc le laisser créer son propre univers, sans obligations ou limites.

- Mise à disposition du matériel pédagogique
- Poser des repères sécurisant pour l'enfant
- Lui donner la possibilité d'agir

→ Privilégier les actions et les activités favorisant la motricité, l'imagination et la découverte

L'enfant apprend ainsi à se cultiver, à développer son savoir et même à le transmettre. Il apprend que les différences sont une richesse et lui permettent d'enrichir sa personnalité.

- Découvrir d'autres cultures et pays du monde
- Diversifier les activités d'une journée à l'autre afin de développer toutes les capacités et connaissances et ainsi satisfaire toutes les envies
- Favoriser l'ouverture des enfants vers le monde extérieur

→ Faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entoure

Il faut faire prendre conscience aux enfants de la particularité de leur environnement, de son fonctionnement, son rôle et comment protéger cet environnement.

- Développer un esprit collectif et individuel de protection de la nature
- Faire découvrir le patrimoine culturel de l'île de Ré aux enfants
- Mettre en place des activités « solidaires », respectueuses de la nature
- Organiser la vie quotidienne de manière écologique (tri sélectif, goûter sans emballage individuel,...)

TOUS CES OBJECTIFS SERONT DECLINES DANS LES DIVERS PROJETS D'ANIMATION AVEC UN PLANNING D'ACTIVITES DEFINIS EN REUNION D'EQUIPE.

III-Organisation et fonctionnement de l'accueil

→ Horaires d'ouverture de l'accueil

En période scolaire, l'accueil périscolaire est ouvert à partir de 7h45 le matin jusqu'à 9h (les petits sont emmenés dans leur classe respective à la maternelle dès 8h50), et à partir de 16h30 le soir jusqu'à 18h30 (les animateurs des petits vont les chercher dans leur classe dès 16h20). Le matin, les enfants sont pointés dès leur arrivée. Le soir, l'appel se fait à 16h45 (on laisse 15 min entre leur arrivée et l'appel, le temps que les enfants s'installent et pour laisser le temps d'arriver aux parents « retardataires »)

Les mercredis et les vacances scolaires, l'accueil est ouvert de 7h45 à 18h30 sans interruption avec possibilité de repas pour les enfants. Il se décompose comme suit : 7h45-9h15 et 17h15-18h30 (accueil péricentre) et 9h15-17h15 (accueil de loisirs). Lors de ces périodes, les enfants ont la possibilité d'être inscrits à la journée ou à la demi-journée, et de fréquenter ou non l'accueil péricentre. Les parents amènent et viennent chercher leur enfant directement à l'accueil et peuvent ainsi rencontrer l'équipe d'animation.

→ Le goûter

En période scolaire, les enfants doivent apporter leur goûter pour l'accueil du soir. En revanche, pour les mercredis et vacances, le goûter leur est fourni. Les enfants goûtent dans leur salle, ou bien à l'extérieur si le temps le permet. Ils mangent tous en même temps, et avant de sortir de table, ils demandent aux animateurs et nettoient leur place. Les petits apprennent eux aussi à mettre leurs déchets à la poubelle et à passer l'éponge sur la table.

Lorsque nous fournissons les goûters, il est très important de faire attention à ce que nous donnons aux enfants. En effet, nous privilégions les fruits frais de saison achetés le jour même, les gros conditionnements (afin de réduire les emballages individuels), et nous respectons le tri sélectif.

→ Les activités

En période scolaire, les enfants ont la possibilité de s'amuser avec le matériel de l'accueil, sans aucune obligation de participer aux activités proposées par les animateurs. Mais il est très rare que les enfants ne veulent pas s'investir dans les projets que nous mettons en place, tout simplement parce que ce sont eux les vrais investigateurs des projets. Les enfants ont à leur disposition des jeux extérieurs, des jeux de société, des puzzles, du matériel pour les activités manuelles, des livres,...

→ Les règles de vie collective

Il a été mis en place avec les enfants des règles de vie collective, valables pour l'accueil périscolaire comme pour l'accueil de loisirs. Les enfants sont très investis et ne manquent pas de rappeler les règles. Ils comprennent ainsi beaucoup mieux une réprimande ou une réflexion si les règles ne sont pas respectées.

Il existe des règles de vie plus générales et non négociables qui s'appliquent aux enfants, aux jeunes et aux adultes fréquentant la structure (animateurs comme parents) : respect de toutes les croyances et cultures, respect de l'environnement, respect des locaux et du matériel, respect des horaires de la structure, interdiction de se mettre en danger ou de mettre en danger les autres, interdiction de consommer ou de vendre de l'alcool ou de la drogue, interdiction de fumer à l'intérieur de l'enceinte scolaire. **Les sanctions peuvent conduire à un renvoi définitif de la structure.**

→ L'hygiène et les soins

L'équipe d'animation est très vigilante par rapport à l'hygiène des enfants et à la sienne. En effet, les enfants se lavent très régulièrement les mains (après passage aux toilettes, avant de manger, après une activité,...), et il est important d'inculquer ses gestes simples aux plus petits, afin que cela devienne un réflexe et non une contrainte.

L'équipe d'animation est qualifiée pour prodiguer les soins de première nécessité aux enfants. Elle a à sa disposition tous les produits autorisés et a à portée de main les fiches sanitaires des enfants. Le centre dispose d'une armoire à pharmacie et de trousse de secours pour les sorties.

NOUS RAPPELONS QU'AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ETRE ADMINISTRE A UN ENFANT SANS ORDONNANCE MEDICALE.

IV- L'équipe d'animation

L'accueil de loisirs se compose :

→ Directrice stagiaire BAFD

La directrice de l'accueil de loisirs a terminé sa formation B.A.F.D. Celui-ci est en attente de validation par les services de l'Etat.

Le directeur est aussi bien un animateur, qu'un gestionnaire ou qu'un formateur. Il exerce une fonction globale qui nécessite un grand sens des responsabilités afin d'assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants et de son personnel. Il doit donc savoir décider, organiser, planifier, animer, mais aussi déléguer (cela implique une vérification). L'équipe doit être guidée en permanence, dans un souci de réussite, et ce grâce à la rigueur mais aussi la souplesse du directeur.

La directrice s'occupe ici du groupe des grands pendant le périscolaire, et intervient aussi bien sur les groupe des petits comme des grands pendant les mercredis et les vacances.

→ Une animatrice BAFA

Cette animatrice est titulaire de son poste et connaît très bien la structure puisqu'elle y officie depuis 7 ans.

Cette animatrice s'occupe du groupe des petits.

→ Un animateur titulaire du diplôme d'éducateur sportif

Cet animateur a la charge supplémentaire du planning d'activités des mercredis.

L'animateur est le référent du groupe des grands sur les mercredis, périscolaire et vacances.

→ Une animatrice stagiaire BAFA

Cette animatrice est remplacée pour le moment pour cause de congé maternité (retour prévu en janvier 2010), à sa place, une autre animatrice qui est présente sur le périscolaire et les mercredis.

→ Personnel saisonnier pour l'été (en raison d'effectifs plus importants)

L'animateur est le premier référent de l'enfant. Il se doit de veiller à la sécurité des enfants. Il est source de propositions pour l'enfant et impulse les activités. Il se doit d'être toujours dynamique et digne de la confiance que lui accordent les enfants. Il propose un projet d'animation en lien direct avec le projet pédagogique et transmet ses valeurs.

Les enfants sont également amenés à rencontrer des **partenaires extérieurs** (prestataires de service, transporteur,...). Il est important de leur transmettre les règles de bonne conduite à l'extérieur du centre (politesse, bonne tenue,...).

Les enfants sont aussi en contact régulier avec le **personnel d'entretien et technique des locaux**. Il appartient aux animateurs de veiller au respect des enfants pour leur travail, notamment par le respect des locaux, du matériel et des personnes (ne pas jeter de papiers par terre, nettoyer quand on salit quelque chose, parler des personnes par leur nom et non leur fonction « Madame X » plutôt que « la femme de ménage »,...)

V- Evaluation de l'accueil

Il est très difficile d'évaluer le travail de l'équipe d'animation par des outils techniques précis. Les seules informations (les plus importantes également) sont les retours des enfants, des parents, et de l'organisateur.

C'est pour cela que l'accueil de loisirs et son équipe tient tout particulièrement à développer une communication efficace avec les parents. En effet, les parents peuvent rencontrer très facilement les animateurs et la directrice en venant chercher leur enfant (parler de la journée écoulée, des inscriptions, des futures sorties,...)

De plus, cette année, il va être mis en place une évaluation plus formelle qui se présentera sous la forme d'un tableau « enquête-satisfaction » pour les parents, et un dessin pour les enfants. Ce questionnaire sera en libre-service à l'accueil de loisirs.

Annexes

UN PETIT RETOUR SUR LE CENTRE ...

POUR LES PARENTS ¹

	Très satisfaisant (et pourquoi)	Satisfaisant (et pourquoi)	A revoir (et pourquoi)	A changer (et pourquoi)
Accueil				
Communication				
Activités et thème du stage (Toussaint ou Pâques)				
Activités proposées Le mercredi				
Activités proposées En périscolaire				
Retour des enfants en rentrant du centre de loisirs				

¹ *Merci de toutes ces informations, elles nous permettent d'avancer et d'être encore meilleurs pour la suite...*

ET POUR TOI QUE NOUS AVONS PLAISIR A ACCUEILLIR...Un joli dessin sur ce qui t'a plu et déplu (et même quelques mots si le cœur t'en dit)



PROJETS A METTRE EN PLACE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Le projet Péricolaire :

Les différents projets de cette année se définiront par période

- Du 20/09/2010 au 22/10/2010

→ Grands : Création d'un arbre des règles de vie (apprentissage des règles et également de nouvelles techniques d'Arts Plastiques, décoration de la nouvelle salle)

→ Petits : Découverte de la Mer dans tous ses états (chansons, cuisine, ateliers,...)

- Du 03/11/2010 au 17/12/2010

→ Grands et Petits travailleront sur les traditionnels cadeaux de Noël (fabrication d'objets pour le marché de Noël l'APE, et cadeau pour les personnes âgées)

Les autres périodes seront travaillées durant l'année.

Le Projet des mercredis :

- Un mercredi par trimestre, les petits comme les grands participeront à une **rencontre inter-centre** entre les différents accueils de l'île de Ré (projet intercommunal)
- Découverte des métiers (visite,...)
- Grands Jeux
- Projet en cours avec la L.P.O sur la fabrication, l'installation de nichoirs et leur observation

Les Stages :

Chaque période de vacances scolaires fera l'objet d'un projet particulier, réalisé en concertation avec l'équipe participante.

- Toussaint 2010
- Pâques 2011
- Eté 2011